Image not found or type unknown

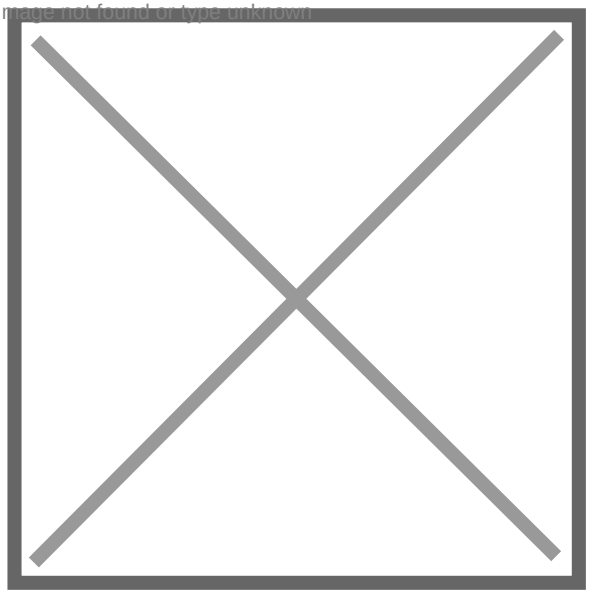

J'ai commis un vol important, sera t-il inscrit dans mon casier?

Par **takk**, le **12/03/2011** à **18:49**

Bonjour,
Je suis nouveau dans le forum, j'explique mon problème, voila, il y a une semaine, j'ai commis un vol à l'étalage dans une grande surface, il y en avait pour 300 euros en moyenne, je me suis fait prendre, j'ai été mis en garde à vue pendant une dizaine d'heures, on a perquisitionné mon domicile et ils ont trouvés d'autres trucs que j'ai volés dans ce magasin (inclus dans les 300 euros), je précise que j'ai reconnu les faits, j'ai coopéré, c'est la première fois que j'ai eu à faire à la police, j'ai accepté de rendre les objets qui étaient remis en vente, la police m'ont dit que le magasin allait surement porter plainte, je suis convoqué au tribunal pour être jugé pour le mois de juin, mes question sont:
-Je risque quoi exactement?
-Est-ce que mon casier judiciaire restera vierge? (je rappelle que je suis majeur si ça a son importance)
-Serais-je condamné?
-Est-ce qu'il y aura un dépôt de plainte contre moi? si oui, de combien sera sa valeur? (sachant que tous les objets ont étés remis en vente)
Merci de bien vouloir répondre à mes questions et désolé si certaines peuvent vous paraitre bêtes car je ne m'y connais pas du tout en ce genre d''affaires.

Par **takk**, le **15/03/2011** à **20:48**

Il y a quelqu'un??????????????????????????????

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés